

PV de l'assemblée générale des délégués du 10 novembre à Porsel

1. Ouverture de l'assemblée

M. le Président, Fabien Gavillet, ouvre l'assemblée à 14h01 et salue les délégués des sociétés ainsi que les invités.

L'Assemblée n'ayant aucune remarque quant au mode de convocation et aux différents points du tractanda, M. le Président poursuit en saluant les personnalités présentes ainsi que les représentants de la presse et les remercie de leur présence. Il donne également la liste des personnes excusées.

2. Production musicale

Les jeunes musiciens des COPS, sous la direction de M. Alain Dormond, nous ont accueilli en musique et nous font le plaisir de se produire une nouvelle fois, remerciés par M. le Président et chaleureusement applaudis par l'Assemblée. M. le Président remercie également la Fanfare de Porsel pour l'accueil et la parfaite organisation de l'assemblée et donne la parole à sa présidente, Madame Anne Dénervaud.

3. Rapport des présences et désignation des scrutateurs

Le contrôle des présences s'est effectué lors de l'arrivée des délégués, en même temps que l'encaissement des cotisations et la remise des cartes de vote.

Sur les 86 sociétés membres de l'AFJM :

- 80 sociétés sont présentes avec 133 délégués.
- 4 sociétés sont excusées : Musikgesellschaft Düringen, « La Villageoise » de Rueyres-Bussy-Sévaz-Morens, Jugendmusik St. Antoni et l'Alpett's Band de Vaulruz. Ils devront s'acquitter de l'amende d'un montant de CHF 100.-.
- 2 sociétés sont absentes sans excuse : La société de Musique de Villarimboud et Les Mélomanes de Villarimboud. Ils devront s'acquitter de l'amende prévue d'un montant de CHF 200.-.

Dès lors, nous avons 133 voix, la majorité requise est ainsi de 67 voix.

Cinq scrutateurs sont désignés dans l'Assemblée (délégués des sociétés de l'Union Instrumentale de Fribourg, l'Harmonie « La Persévérance » d'Estavayer-le-Lac, la Fanfare « L'Echo des Roches » de Châtonnaye, la société de Musique « L'Echo des Monts » de Riaz et la Fanfare « La Concorde » de Montagny-Cousset).

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

Le procès-verbal se trouve en format électronique sur notre site internet et n'est plus envoyé avec la convocation. Chaque société a reçu un lien par mail et un format papier est mis à disposition avant le début de l'Assemblée. Chaque société a donc pu en prendre connaissance.

Sans aucune remarque de l'Assemblée, le procès-verbal est approuvé. M. le Président remercie son auteur, notre secrétaire PV Delphine Kolly.

5. Rapport du Président cantonal

Annexe 1

6. Rapport du Président de la commission de musique

Annexe 2

M. le Président remercie la Commission de Musique et en particulier son président, M. Matthias Schwaller pour ses nombreuses années à la tête de celle-ci.

7. Rapport de la Caissière et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'Assemblée

Mme Aline Corpataux, caissière de l'AFJM, présente les comptes 2017-2018 de l'Association :

- Bilan AFJM
 - Somme des actifs : CHF 48'234.00
 - Somme des passifs : CHF 46'016.77
 - Augmentation de fortune : CHF 2'217.23
- Camp du Nouvel An
 - Perte de CHF 192.99
- Camp de Pâques
 - Bénéfice de CHF 497.83

Les vérificateurs de la Fanfare de Porsel certifient avoir vérifié les comptes et contrôlé par sondage le compte de résultats. La comptabilité est régulièrement tenue et les écritures comptables sont dûment justifiées. Ils certifient également l'exactitude des pièces présentées. Ils proposent à l'Assemblée d'en décharger la caissière et le comité.

L'Assemblée approuve les comptes à l'unanimité et M. le Président remercie notre caissière Aline Corpataux pour leur parfaite tenue.

8. Révisions des statuts

Le Comité Cantonal propose de modifier quatre articles des statuts de l'AFJM, à savoir les articles 16, 17, 19 et 27. Etant donné qu'il ne s'agit que de légères modifications, le Comité ne les a pas jointes à la convocation mais les modifications étaient disponibles sur le site internet et ont été envoyées par mail.

Selon les statuts, article 25, alinéa 2, "Toute révision des statuts, même partielle, doit figurer à l'ordre du jour indiqué dans la convocation."

M. le président présente les quatre articles concernés avec les raisons de ces modifications.

Article 16, alinéa 1 : Le Comité propose de sortir de l'effectif du Comité le président et le vice-président de la Commission de Musique afin de leur donner plus de temps pour leur travail au sein de la Commission de Musique et également pour standardiser les structures entre la SCMF et l'AFJM. Le Comité sera donc formé d'au minimum 5 personnes.

La modification de ce statut entraîne donc la modification des trois articles suivants :

Article 17, alinéa 2, lettre j : Par la modification précédente, le président et le vice-président de la Commission de Musique ne font plus parti du Comité Cantonal. Ils seront donc nommés par le Comité Cantonal et non plus par l'Assemblée.

Article 19, alinéa 1 : La mention « membre du Comité Cantonal » est supprimée pour le président et vice-président de la Commission de Musique. Le Comité Cantonal complète cet article par un **alinéa 3** : *Sur demande du Comité Cantonal, un membre de la Commission de Musique, en principe le président, doit représenter celle-ci lors des séances du Comité Cantonal.*

Ainsi, lors de séance où aucun thème concernant la commission musicale n'est à l'ordre du jour, il n'y a pas de représentant de la Commission de Musique.

La dernière modification concerne l'approbation de ces statuts :

Article 27 :

1. Ces statuts ont été approuvés par l'assemblée des délégués du 31 octobre 1998 à Misery, modifiés par celle du 15 novembre 2014 à Villarimboud, par celle du 11 novembre 2017 à Romont et par celle du 10 novembre 2018 à Porsel.

2. Ils entrent en vigueur le 1er décembre 2018 et abrogent ceux du 1er décembre 2017.

La votation est acceptée à la majorité. M. le Président remercie l'Assemblée de leur confiance. Il mentionne qu'il faudra peut-être un jour penser à réviser les statuts au complet et ainsi raccourcir l'article 27.

9. Fixation de la cotisation annuelle et des amendes

Le Comité Cantonal propose de maintenir la cotisation annuelle à CHF 50.00 par section membre. Cette proposition est acceptée par votation.

Le Comité Cantonal propose également de maintenir le montant de CHF 100.- pour les sociétés excusées par écrit avant le début de l'Assemblée ainsi que le montant de CHF 200.- pour tous les autres cas. Cette proposition est également acceptée par votation.

10. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

La Société de Musique de « La Concorde » de Montagny-Cousset confirme sa candidature pour l'organisation de notre prochaine Assemblée, ainsi que pour la vérification des comptes. L'Assemblée accepte cette proposition par acclamation.

La prochaine Assemblée ordinaire aura donc lieu le samedi 16 novembre 2019, organisée par la société « La Concorde » de Montagny-Cousset.

La Fanfare de Montagny-Cousset recevra un défraiement de CHF 300.- par l'AFJM, en plus du bénéfice réalisé par leur soin à la buvette ou via d'autres ventes durant l'Assemblée.

11. Admissions, démissions et exclusions

M. le Président rappelle que pour que le feuillet vert soit valable, il doit être au nom de la société mère, soit la société d'adulte qui est affiliée à la SCMF. C'est pourquoi la société membre de l'AFJM doit être la société d'adulte et non l'ensemble de cadets. Cependant, les membres ont le libre choix quant à l'adresse et les coordonnées de correspondance de la société.

Les regroupements de Jeunes, qui sont membres de l'AFJM, n'ont aucune influence sur les feuillets verts. Dans la plupart des cas, ces regroupements ont rejoint l'AFJM afin d'obtenir plus facilement les informations pour les différentes manifestations de notre Association.

Cette année, il n'y a pas d'exclusion.

Il y a cependant trois démissions. Il s'agit de la Fanfare Paroissiale de Promasens, la Lyre de Rue et l'Ensemble de Jeunes les Mélomanes.

Les Mélomanes regroupaient les cadets de Châtonnaye, Orsonnens, Villarimboud et Villaz-St-Pierre. Ces quatre sociétés restent membres de l'AFJM. Cette démission n'a donc pas d'impact sur les jeunes de ces sociétés.

Les sociétés de Promasens et Rue se retrouve finalement dans les admissions. En effet, ces deux sociétés se sont unies sous le nom Entente Musicale Promasens-Rue.

Dans les admissions, l'AFJM a également le bonheur de compter sur l'Harmonie d'Estavannens ainsi que les Kadettenmusik de Morat. Cette dernière est complètement séparée de la société d'adulte. Elle est donc admise comme regroupement et n'aura pas droit aux feuillets verts.

Les délégués de l'Assemblée acceptent ces démissions et admissions à l'unanimité.

Le nombre de sociétés affiliées à l'Association Cantonale reste à 86 sections.

12. Fête cantonale

La 20ème fête cantonale a eu lieu en juin 2016 à Broc.

L'AFJM cherche activement à fixer d'autres fêtes cantonales. En vue de cette Assemblée, aucune candidature n'a été déposée, mais le Comité espère vivement pouvoir attribuer une prochaine fête cantonale. Toutes les informations utiles à l'organisation d'une telle fête ainsi que le règlement de fête se trouvent sur notre site internet. Dans le sondage aux sociétés, plusieurs sociétés sont ouvertes à la discussion pour 2021 ou 2022. M. le Président prendra contact avec ces différentes sociétés.

13. Rencontres musicales

Les 10èmes rencontres musicales auront lieu à Bulle en 2020. M. le Président cède la parole au président d'organisation de ces prochaines rencontres, M. Stéphane Betticher.

La date des 10èmes rencontres musicales est déjà fixée au samedi 13 juin 2020.

M. le Président remercie la Société de Musique de la Ville de Bulle, leurs cadets ainsi que leur comité d'organisation pour la mise sur pied de ces rencontres.

14. Camps musicaux du Nouvel An et de Pâques 2019

Le 12^{ème} camp pour les jeunes musiciens âgés de 18 à 22 ans aura lieu du 27 au 30 décembre, avec comme invité, le chef d'orchestre anglais Peter Graham.

A ce jour nous avons 110 inscrits.

M. le président remercie La Fanfare de Romont et leurs cadets d'avoir accepté d'organiser les deux concerts finaux qui se dérouleront le dimanche 30 décembre à la salle de spectacle du Bicubic à Romont. Cette année, deux concerts sont proposés afin de pouvoir accueillir tout le public. En effet, vu le nombre de jeunes inscrits au camp, les scènes des salles polyvalentes sont très souvent trop petites. Le Bicubic peut contenir jusqu'à 450 personnes avec une scène suffisamment grande pour les musiciens. Les concerts auront lieu à 16h00 et à 19h30.

Le 41^{ème} camp musical de Pâques se déroulera quant à lui du 23 au 26 avril 2019. M. le président rappelle le délai d'inscription fixé au 30 novembre 2018. Le formulaire d'inscription se trouve sur le site internet.

Les tests auront lieu le samedi 10 février 2019. Les jeunes concernés recevront personnellement une convocation avec l'heure et le lieu du test. Le nom de l'invité sera dévoilé une fois les tests terminés.

Le concert final du camp de Pâques sera organisé par l'Ensemble Instrumental du CO de la Gruyère en collaboration avec le Corps de Musique de la ville de Bulle. Il aura lieu le vendredi 26 avril 2019 à 20h00 à la Salle CO2.

Par les bons résultats des comptes et les subventions Jeunesse et Musique, l'AFJM a décidé de maintenir sa participation financière à hauteur de CHF 1'250.- pour les concerts des camps de Pâques et CHF 750.- pour Nouvel An. Ces montants ne sont valables que si la demande J+M est acceptée. En cas de réponse négative, les montants de CHF 1'000.- pour Pâques et CHF 500.- pour Nouvel An restent inchangés.

De plus, des contrats spéciaux sont établis avec les Sociétés de Musique qui organisent les concerts dans la salle CO2 à la Tour-de-Trême ainsi que nouvellement au Bicubic à Romont.

M. le Président remercie également le soutien financier des fidèles sponsors dont les principaux sont les suivants :

- Banque Cantonale de Fribourg
- Loterie Romande
- Société Cantonale des Musiques Fribourgeoises
- Association des Musiciens Vétérans Fribourgeois
- Girons de musique du canton de Fribourg
- Association Suisse des Musiques
- Friboug Foundation for Children

15. Autres activités AFJM

15a. Fête fédérale des jeunes musiciens, Burgdorf 2019

A la fin août 2018, les sociétés membres de l'AFJM ont reçu un sondage à remplir concernant une éventuelle participation de l'AFJM à la prochaine fête fédérale des jeunes musiciens qui se déroulera les 21 et 22 septembre 2019 à Burgdorf. Selon les résultats, seul cinq sociétés fribourgeoises ont prévu de s'inscrire à cette fête.

Les résultats montrent que pour la majorité des sociétés non-intéressées, ces dernières ne s'étaient même pas posé la question d'une participation à la fête. Le critère de l'effectif trop restreint, suivi des mauvaises dates dans la saison sont les principales raisons de non-participation. Les raisons financières sont également un critère. Il faut savoir que la carte de fête pour participer et de CHF 135.- par jeunes musiciens avec nuitée ou alors CHF 125.- sans nuitée. Finalement, les critères d'une saison musicale déjà bien chargée ou encore de l'absence d'un ensemble de jeunes ressortent également dans ce sondage.

Pour terminer, la dernière question concernait l'avis des membres sur une éventuelle participation de l'AFJM à cette fête via la création d'un groupe, tout comme au Welt Jugend Musik Festival en 2017 à Zürich. 36 sociétés trouvent qu'il s'agit d'une très bonne initiative, 7 étaient sans avis, 2 pensent que ce n'est pas le rôle de l'AFJM et la dernière trouve que cela ferait concurrence à une éventuelle participation de leur société.

A noter que sur les 4 sociétés qui ont répondu « oui » à la question sur leur participation à cette fête, 2 trouvent que la participation de l'AFJM est une très bonne initiative, 1 est sans avis et la dernière a répondu que ce n'est pas notre rôle de former un groupe et d'y participer.

Le président de la Jeune Garde de la Landwehr s'oppose à cette formation. En effet, cette société préfère une assistance au recrutement des jeunes qu'une substitution au rôle de la participation de chaque société. M. le président prend note de cette opposition.

Pour donner suite à ces réponses et aux nombreuses remarques et commentaires motivants dans le sondage, M. le Président annonce officiellement la participation de l'AFJM à cette fête fédérale.

Afin de mettre sur pied le groupe de jeunes, un week-end de travail sera organisé la semaine avant la fête ainsi que deux-trois soirées de répétition. Un montant de maximum CHF 100.- sera facturé aux parents/sociétés des jeunes inscrits à cette manifestation.

15b. Recrutement et intégration des jeunes : Création d'un groupe de travail AFJM/SCMF

Plusieurs groupes de travail sont mis en place en collaboration avec la SCMF. Un premier groupe de travail Workshop a été créé. Ce groupe est formé de 2 membres de l'AFJM, Laetitia Reynaud et Fabien Gavillet ainsi que deux membres de la Commission de Musique de la SCMF, Yann Loosli et Aurélie Stern.

Deux Workshops sont déjà prévus. Le premier, « Une saison musicale bien organisée », aura lieu le samedi 25 mai 2019 de 9h00 à 12h00 au Conservatoire de Fribourg. Plusieurs thèmes seront abordés comme par exemple l'adaptation du répertoire, l'organisation des répétitions de l'année, la distribution des voix. Le second Workshop, « En avant, marche ! », aura lieu quant à lui le samedi 5 octobre 2019 de 9h00 à 12h00. Tout musicien est le bienvenu. Une partie théorique sur les principes de commandements et du règlement de concours de marche sera suivi par une partie plus physique où un officier de marche invité exposera différentes possibilités d'exercices.

Tout ces workshops sont proposés gratuitement aux membres de l'AFJM.

Un 2ème groupe de travail est en création. Celui-ci est axé sur l'intégration et le recrutement des jeunes dans le canton. Ce groupe sera constitué de 9 personnes, Pierre-Etienne Sagnol, Fabien Gavillet, les membres de l'AFJM, le Comité, la Commission de Musique et Commission Tambours de la SCMF. Le travail de ce groupe commencera par un sondage auprès des sociétés. Une analyse sera ensuite effectuée pour publier en 2021 un rapport final comprenant des propositions et des outils pour les Sociétés de Musique. Ce travail permettra d'être une base pour la mise en place de Workshops plus ciblés.

Une présentation de ce groupe de travail sera présentée à l'Assemblée des délégués de la SCMF en mars 2019.

Jeunesse et Musique

Pour la saison musicale 2017-2018, l'AFJM a reçu pour plus de CHF 14'480.- de subvention de la part de Jeunesse et Musique. M. le Président rappelle à chaque société de profiter de ce programme. Les prochains cours de moniteur J+M auront lieu le vendredi 7 décembre 2018 à Berne et le samedi 15 décembre 2018 à Montreux.

16. Démissions et élections de membres du Comité et constitution de la Commission de musique

Aucun membre du Comité n'a décidé de quitter l'Association.

La situation du Comité est la suivante : Fabien Gavillet, Président du Comité, Laetitia Reynaud, Vice-présidente du Comité, Lauriane Kolly, Secrétaire, Aline Corpataux, Caissière, Delphine Kolly, Membre, Pauline Nussbaumer, Membre.

En revanche, trois membres de la Commission de Musique ont décidé de quitter l'Association. Il s'agit de Carine Guex, Vincent Frossard et Théo Schmitt. Deux nouveaux membres sont nommés par l'Association. Il s'agit de Christophe Broillet et Aymeric Pasquier. La place de Théo Schmitt reste libre pour le moment.

La situation de la Commission de Musique est la suivante : Matthias Schwaller, Président de la Commission de Musique, Christophe Broillet, Vice-président de la Commission de Musique, Sébastien Bard, Secrétaire, Aymeric Pasquier, Membre et responsable percussion, Thibault Roubaty, Membre et responsable tambours.

17. Nomination de membres d'honneur

Le Comité propose Mme Carine Guex, qui, après de nombreuses années comme musicienne de l'AFJM au basson, officie depuis 4 ans en tant membre de la Commission de Musique et vice-présidente de la Commission de musique.

Le Comité propose également de nommer Vincent Frossard également membre de la Commission de Musique depuis 2015, grand dévoué pour la percussion.

Le Comité propose finalement Christiane Bugnon qui depuis plus de 5 ans survit aux nuits des camps en tant que surveillante de nuit.

L'Assemblée accepte ces propositions par applaudissement.

18. Propositions des membres

Le Comité n'a reçu aucune proposition écrite des membres.

19. Divers

Une liste récapitulative des différentes charges et participation financière pour les sociétés membres est disponible sur notre site internet. Elle contient également les soutiens de l'AFJM à l'organisation d'une Assemblée, d'une fête cantonale, des rencontres ou encore des camps de l'AFJM.

M. le président annonce également la recherche de surveillants de nuit pour les prochains camps.

A partir du 1er décembre 2018, l'AFJM sera également présente sur Instagram grâce à la responsable communication Pauline Nussbaumer.

M. le Président rappelle également le prochain concours de solistes du giron de la Veveyse du 5 au 7 avril 2019 organisé par la Fanfare de Porsel.

M. le Président lève cette Assemblée en remerciant les délégués ainsi que les invités d'y avoir pris part et de l'intérêt porté aux jeunes musiciennes et musiciens de notre canton. Il est 15h42.

Porsel, le 10 novembre 2018

La secrétaire PV
Delphine Kolly

Rapport du Président de la commission de musique

Mesdames, Messieurs les invités,
Mesdames, Messieurs les délégués,
Chers amis musiciennes et musiciens,
Sehr geehrte Vertreter des deutschsprachigen Teils,

Pour nos différents camps, l'AFJM essaie d'offrir à nos jeunes musiciens des invités de marque. Nous essayons de varier entre solistes, directeurs et de compositeurs, des personnages qui ont marqué le monde du Brass, d'autres qui ont marqué celui des Harmonies, des Suisses et des étrangers.
En 2017, nos deux invités étaient un chef anglais et un soliste Suisse.

Comme chaque année j'essaie de résumer les camps avec un seul mot clé. Pour le 11^{ème} camp de Nouvel An le mot est « différent ». Pourquoi ce mot ? Différent est un mot qui ne juge pas, qui est neutre mais qui montre qu'on essaie des nouvelles choses. Comme l'année précédent on avait un effectif assez grand avec plus de 100 participants. Le niveau des musiciens était comme d'habitude très élevé et la répartition des divers instruments était plutôt bien. Quand j'ai téléphoné la première fois avec Douglas Bostock, le chef invité de ce camp, pour discuter des pièces, je crois qu'il ne voulait pas comprendre qu'on était pas un orchestre professionnel. Il avait proposé des grandes symphonies de difficultés énormes. Après quelques mails et une rencontre en basse ville on avait finalement trouvé un programme varié – Angleterre, Amérique, Japon – toujours assez difficile mais d'après l'avis de la commission musique, faisable avec l'effectif qu'on avait.

Das Lager fand auch dieses Jahr zwischen Weihnachten und Neujahr, vom 27. bis 30. Dezember statt. Unser englischer Gast Douglas Bostock war sehr pingelig und streng, verstand es jedoch mit seiner Art, einem abwechslungsreichen Programm und den dazugehörigen Anekdoten aus seiner Vergangenheit zu begeistern.

Revenons sur le mot différent. Comme le programme n'était pas facile, on a décidé de commencer le camp avec une journée de partielle en petits groupes ce qui est nouveau pour les camps de NA. Déjà le deuxième jour, Douglas Bostock prenait la bague et il a commencé à faire des répétitions de tutti ainsi que des répétitions de bois, cuivres et percussions séparés. L'invité a dirigé les répétitions d'une manière très exigeante et demandant toujours en restant très correct et gentil avec les musiciens. J'avais l'impression que le directeur venait après chaque répétition pour demander quelque chose qui manquait. Au début il s'agissait par exemple de la voix de piano qui n'était pas jouée. Comme on avait déjà organisé une pianiste pour les 2 dernières jours, ce ne posait pas de problèmes. Plus tard il s'agissait des instruments un peu plus spéciaux. Une contrebasse à corde – alors il fallait engager un renfort en dernière minute. Un contrebasson – on avait la chance d'avoir Carine qui pouvait boucher le trou. Une clarinette contrebasse. J'ai finalement pu convaincre que les pièces étaient jouables sans cet instrument...

Cependant il y a une autre personne qui a fait des kilomètres pour réaliser tous les souhaits de Douglas Bostock. Notre cher Vincent a pu trouver des instruments de percussions les plus exotique que je n'ai même pas connu. L'exemple le plus marquant était des

Le 30 décembre on a finalement joué le concert de la fin du camp dans la salle de sport à Cottens. Devant un grand public on a pu jouer un programme très symphonique, très concertant, un peu moins léger et divertissant que les années précédentes. Dans les feedbacks des participants on a trouvé pleins de remarques sur le répertoire - très différents... entre beaucoup trop difficile à enfin un programme pas trop facile à travers les pièces du programme ne m'ont pas plu et finalement un programme avec que de pièces de qualité extra.

Musikalischer Leiter des Osterlagers des VFJ war dieses Jahr ein Solist aus der Innerschweiz. Der aus Goldau stammende Hornist Ramon Imlig spielte mit seinem Alphorn im Osterlager 2018. Das Lager, welches wie immer in der Woche nach Ostern stattfand, ging mit einem Konzert im Gebäude des CO2 in La Tour de Trême zu ende.

Ramon Imlig a fait un job extraordinaire. Sa manière très naturelle et sympathique en répétition ainsi que son exposé sur le cor des alpes a été apprécié par nos jeunes musiciens. Le programme était différent. Au lieu d'avoir 1# à 3b à la clé, les musiciens ont dû jouer des partitions jusqu'à 6b ! Comme il s'agissait d'un soliste invité et non d'un compositeur, on a aussi joué un programme à côté du soliste avec des pièces de différents pays et différents styles. Les exigences des pièces étaient hautes mais le résultat était de bonne qualité. Les pièces comme « Cry of the Las Unicorn », « Dogon » et « Back to the future » ont plu aux musiciens qui les ont joués et aussi au public.

Avant de clore ce rapport, permettez-moi de vous annoncer un peu les couleurs de la prochaine année.

Wie Sie bereits wissen findet im Dezember das 12. Neujahrslager wiederum mit einem 100-köpfigen Orchester statt. Gastdirigent wird der, vor allem in der Brass-Szene, weltbekannte Komponist Peter Graham. Die beiden Abschlusskonzerte finden wie gehabt am 30. Dezember, neu aber in doppelter Ausgabe um 16h und 19h30 im Bicubic in Romont statt.

L'invité du camp de Pâques est encore secret mais les inscriptions ont bien démarré. Il est encore possible de s'inscrire jusqu'au 30 novembre, on vous encourage donc de faire un maximum de publicité dans vos sociétés.

J'adresse mes plus sincères remerciements à tous les membres du comité et de la commission de musique, mais surtout aux trois plus vieux – vous avez fait un immense job durant l'année passée et aussi durant les années précédentes.

- Carine Guex, vice-président
- Théo Schmitt, responsable bois
- Vincent Frossard, responsable percussions
- Thibault Roubaty, responsable tambours
- et Sebastien Bard, secrétaire

Merci pour votre précieux travail durant toute la saison.
On peut les applaudir !

Un immense Merci à vous tous pour votre confiance.

Merci pour votre attention

Matthias Schwaller
Président de la commission de musique

Annexe 1 : Rapport du Président du Comité cantonal

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs les invités,
Sehr geehrte Damen und Herren

C'est un plaisir pour moi aujourd'hui de vous accueillir, si je peux le dire, à la maison. J'habite à même pas 5 minutes et surtout je dirige depuis 7 ans la société locale et organisatrice de cette assemblée, la Fanfare de Porsel. Cela faisait également 14 ans que l'assemblée des délégués de l'AFJM n'avait plus eu lieu dans le district de la Veveyse. La dernière date de 2004 à St-Martin.

Permettez-moi de faire un retour en arrière sur l'année écoulée. Comme je le dis à chaque fois, l'AFJM bouge. Il y a une année, je vous annonçais quelques défis pour l'AFJM.

Tout d'abord, la promotion de Jeunesse & Musique. Je crois que les différentes présentations ont porté leurs fruits. Nous avons de plus en plus de moniteurs J+M dans notre canton. Il faut continuer ainsi.

Ensuite, je vous parlais d'un rapprochement avec la SCMF et sa commission de musique. Vous aurez un aperçu de notre nouvelle collaboration plus tard lors de cette assemblée avec la création de 2 groupes de travail pour la mise en place de Workshop ainsi que le recrutement et l'intégration des jeunes dans nos sociétés.

Le 3^{ème} point concernait la suite des numérations des archives de l'AFJM et ainsi libérer un peu de place dans ma cave. Depuis le début, ce ne sont pas moins de 6'000 feuilles qui ont été scannées.

Ce travail est peut-être long mais il est très enrichissant. J'ai pu constater que dans les années 80, on relevait les mêmes points et on se posait les mêmes questions que de nos jours, soit

- les problèmes de relève dans les sociétés
- comment attirer les jeunes dans la musique
- la bataille amicale entre les cuivres et les bois

A ce propos, j'ai trouvé deux commentaires qui m'ont fait sourire dans les sondages aux participants des camps.

Le 1^{er} date de 1997, je cite : « *Les morceaux sont trop difficiles pour les bois qui paniquent puis s'enflamment. Attention le feu, numéro 118* »

Le 2^{ème} datant de 1996 mentionnait : « *Supprimer une quantité de cornets qui sont à mon goût en trop grand nombre. Une formation plus équilibrée, avec plus d'instruments différents changerait un peu les cornets qui jouent toujours triple quintuple forte. Dommage, on n'entend pas ces chères clarinettes, flûtes, hautbois ou encore saxophones.* »

J'aimerais revenir sur cette éternelle discussion. On me propose très souvent de faire deux formations aux camps de Pâques : une formation brass band et une harmonie. Je peux vous assurer qu'on en parle depuis de nombreuses années en comité (preuve à l'appui des PV de comités des années 1990) mais ce n'est pas aussi facile que la plupart le pense... Et n'allez pas me dire que je ne défends pas la cause des Brass. Mes collègues du comité et de la CM peuvent l'attester. Mon instrument est un cuivre, le trombone. Je n'ai joué que dans des brass, je suis membre fondateur d'un Brass band, le Divert'in Brass,

A l'AFJM, nous sondons chaque année les jeunes après les camps pour avoir leur avis, leur ressenti. Il faut se rappeler que les jeunes du camp de Pâques sont âgés de 13 à 17 ans, leur objectif premier est d'être avec des amis et de passer 4 jours inoubliables. Il est clair qu'ils sont aussi là pour apprendre et s'améliorer mais pour la plupart, les moments d'échanges, les ateliers, les animations priment. De plus, la grande majorité des sociétés de notre canton évoluent en 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie et ces jeunes sont très souvent dans une voix inférieure dans leur société. Le niveau d'un camp de Pâques équivaut à une très bonne 2^{ème}, parfois même une 1^{ère} catégorie. Pour certains jeunes cuivre, le fait de jouer des pièces plus dures et en 1^{ère} voix, sans oublier sur 4 jours intensifs, est déjà un grand défi.

Il y a 2 ans, nous avons aussi sondé les jeunes sur la mise en place d'une formation Brass Band et une Harmonie. Et le résultat fut étonnant, la plupart des jeunes cuivre provenant des brass étaient sans avis. Ils mentionnaient même que c'était l'occasion aux camps de tester une autre formation. Quant aux jeunes cuivres provenant des harmonies, ils auraient désiré jouer dans une formation brass pour tester.

Si par hasard on formait un brass Band, quel jeune va dans celui-ci ? Est-ce en fonction de l'âge ? du niveau ? Une idée serait de proposer aux jeunes cuivres des harmonies de pouvoir tester cette formation et mettre les jeunes cuivres issus des brass dans l'harmonie. Certaines années, nous avons jusqu'à 40 cornets inscrits. Si l'on

prend 25 cornets dans la formation brass, il y aurait toujours un déséquilibre avec les gros instruments qui sont peu nombreux. Pour exemple au prochain camp du NA, nous n'avions que 3 altos inscrits. Il y a 3 ans, nous n'avions aussi que 3 trombones. Et je ne vous parle pas des basses, sans oublier les pièces maitresses d'un brass band, un bugle et un cornet mib.

Au final, il y aurait encore plus d'insatisfait si la moitié des cornets ne jouent pas les parties piano.

J'entends aussi régulièrement de nos concerts : c'était bien mais ces harmonies, ça manquait de volume. Avec un brass, il y aurait clairement plus de volume mais imaginez la réaction d'un jeune qui est dans la formation harmonie quand il entendra que le brass était mieux, plus puissant. Cela peut faire tout l'effet inverse et même le démotiver. Il faut vraiment penser à toutes les conséquences d'un tel changement. Nous avons déjà actuellement des remarques dans les sondages comme quoi l'autre formation avait un meilleur niveau. Ce déséquilibre se ferait encore plus sentir avec deux types de formations différentes.

Il est clair qu'une poignée de nos participants sont des « pros » brass Band. Mais très souvent, ces jeunes se font déjà plaisir dans les nombreux brass band d'excellence de notre canton (BBF A et B, Euphonia, Brass Band 43). Chaque année, ces ensembles cherchent de nouveaux musiciens. Les jeunes ont même la possibilité de s'inscrire au NJBB, Brass Band national des jeunes.

J'ai également fait une analyse du type de formations dans notre canton, les brass représentent moins de 50% de ces formations et ne sont donc pas majoritaire. En tant qu'association cantonale, nous nous devons de proposer des camps accessibles à tous. J'ai par ailleurs, de nombreux contacts avec le responsable des camps cantonaux vaudois (en fait, c'est mon collègue tromboniste au Divert'in Brass). Pour eux, la question ne se pose même pas. Et pourtant la proportion de brass dans le canton de Vaud est tout aussi élevée.

Bref, tout cela pour vous dire que la solution parfaite n'existe actuellement pas. Si vraiment nous ressentons ce besoin auprès de la plupart des jeunes cuivres, nous trouverons une solution. Elle pourrait être sous la forme d'une ou 2 pièces durant le concert ou seul les cuivres jouent.

Nous devons surtout dans nos sociétés apprendre à jouer des nuances inférieures, des piano, des pianissimo au lieu de ne faire jouer qu'un seul musicien par registre dans ces moments. Les musiciens de la Fanfare de Porsel présent aujourd'hui ne vous diront pas le contraire, je me bats depuis 7 ans sur les nuances faibles et leur effet.

Mais l'AFJM reste ouverte à la discussion et à la proposition. Notre but premier est le plaisir de nos jeunes musiciens. Je peux vous assurer qu'ils le disent dans les sondages d'après camp lorsqu'ils n'ont pas aimé quelque chose. Les jeunes sont très francs et l'AFJM apprend beaucoup de ces sondages.

Nous sommes aussi tous des musiciens et jouons d'un instrument à vent, même si certains brûlent plus facilement, je vous l'accorde. Nous devons tirer à la même corde pour l'avenir de nos sociétés de musique, quel que soit la formation de celle-ci. Voilà pour la grosse parenthèse « faire un brass ».

Continuons avec les changements eu sein de l'AFJM durant l'année écoulée. Un autre point était l'uniforme qui avait plus de 20 ans. Nous l'avons mis à jour en optant pour une cravate et un foulard plus moderne. Je vous l'accorde, c'est aussi plus flashy. Mais au moins, nous retrouvons facilement nos collègues dans la foule.

Le 5^{ème} point était la recherche d'organiseurs pour nos rencontres musicales et fête cantonale. J'ai pu assister il y a moins d'un mois à une séance du comité d'organisation des 10^{ème} rencontres musicales qui se dérouleront à Bulle en juin 2020. Cela fait plaisir de voir des sociétés consacrer du temps à l'organisation de tels événements et je me réjouis déjà d'y participer.

Le tout dernier point que j'avais mentionné était la recherche d'invités toujours aussi prestigieux pour nos camps. Et je crois qu'en la personne de Peter Graham pour notre prochain camp du Nouvel An, nous avons validé ce point.

En résumé, l'AFJM a tenu ses promesses pour l'année écoulée. Nous avons même effectué 2 changements supplémentaires.

Le 1^{er} fut les certificats de participation aux camps. Cela faisait plus de 20 ans qu'ils n'avaient pas changé. Mon certificat reçu en 1997 était le même qu'en 2017... Même si cela reste un bout de papier, il est toujours très apprécié des participants, en particulier pour avoir l'autographe de l'invité.

Le 2^{ème} changement fut, grâce au soutien du programme Jeunesse et Musique, la possibilité d'offrir un souvenir aux participants de chaque camp. Pour les deux derniers camps, ce souvenir avait la forme du fourre plastique pour ranger les partitions. Au dos de celle-ci figure la liste des nombreux invités aux camps. Nous l'avons

inaugurée en décembre 2017 pour le camp du Nouvel An qui comptait 110 participants, notre capacité d'accueil maximal.

2018 fût aussi l'occasion de fêter le 40^{ème} camp de Pâques avec plus de 120 participants. Pour marquer cet événement, chaque participant a reçu une pâte pour nettoyer son instrument
Vous avez pu bénéficier du solde des stocks de ces cadeaux à votre arrivée à l'accueil.

Depuis que je suis président, dans mon rapport, je mentionne toujours un coup de gueule. Cette année, je vais transformer ce point en un chagrin.

L'ensemble de jeunes « Les Mélomanes » a été dissout ce printemps après presque 20 ans d'existence. Je ne vous cache pas qu'une petite larme a coulé lors de l'annonce de ce changement. Les 4 sociétés qui composaient cet ensemble ont décidé de faire chemin séparé et chacune a repris ces jeunes pour former des ensembles distincts. Les Mélomanes faisaient partie de mon parcours musical. Je l'ai dirigé de 2004 à 2011. J'ai vécu des moments très forts avec ces jeunes musiciens. J'avais comme objectif de les mener faire la pré-parade de Disneyland Paris. Ce fut chose faite en juillet 2010. Un moment unique et inoubliable pour chaque participant. Ce n'est pas tous les jours que vous pouvez défiler devant des milliers de spectateurs à travers le parc et sur la célèbre avenue menant au château de la Belle au Bois-dormant. Nous avons pu découvrir les coulisses de ce grand parc d'attraction. Après la fête cantonale de 2011 à Montbovon, j'ai décidé de passer à autre chose et c'est là que j'ai repris la Fanfare de Porsel.

Les mots sont peut-être fort mais une partie de ma vie part avec la disparition de cet ensemble.

Mon bras droit et vice-présidente de l'AFJM, Laetitia Reynaud, a aussi été particulièrement touchée. Elle fut musicienne de cet ensemble puis membre du comité depuis 2010 et enfin présidente de 2011 à 2016.

Par la même occasion je tiens à féliciter l'Union de Villaz-st-Pierre qui a su rebondir et qui s'est rapprochée de la Fanfare de Romont pour former un nouveau groupe de jeunes appelé « La jeune harmonie ».

Je suis convaincu que l'avenir de nos jeunes musiciens passent par des regroupements permettant d'avoir un bon effectif et de jouer des pièces de qualité sans devoir faire appel à de nombreux renforts.

Les ensembles des camps de l'AFJM sont un excellent exemple.

Enfin, après une nouvelle année bien chargée, il était temps pour le comité et la commission de musique de l'AFJM de s'octroyer une journée détente bien méritée.

En début août, nous sommes allés à Courtelary rendre visite à Camille Bloch, faire un petit atelier Ragusa et naturellement se remplir l'estomac, suivi par un souper au restaurant le bateau à Portalban.

Mais pas le temps de se poser, une nouvelle année commence avec les points principaux suivants :

- Participations à la prochaine fête fédérale des jeunes musiciens à Burgdorf
- Nos traditionnels camps de Pâques et Nouvel An
- Les groupes de travail et la collaboration avec la commission de musique de la SCMF
- etc

Merci à mes collègues du comité cantonal pour tout le travail fourni durant la saison et pour les défis à venir. Laetitia mon bras droit. Aline qui garantit des finances saines, Lauriane au secrétariat et qui est l'heureuse Maman d'une petite Mathilde depuis juin dernier, Delphine pour les PV des comités, Matthias à la présidence de la CM, Carine qui le seconde et Pauline pour tout le travail de communication.

Je termine ainsi mon 3^{ème} mandat de président ainsi que ma 7^{ème} année au comité de l'AFJM. Je ne me lasse pas de cette association. Et comme vous avez pu l'entendre, les défis ne manquent pas. L'AFJM bouge et continuera à promouvoir la musique auprès des jeunes de notre canton pour les années à venir.

Je vous remercie de votre aimable attention et que vive l'AFJM.

Fabien Gavillet
Président de l'AFJM